

COMMUNE DE BELMONT D'AZERGUES

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du jeudi 15 mai 2025

L'an deux mil vingt-cinq, le quinze mai à dix-neuf heures et quinze minutes, le Conseil Municipal de Belmont d'Azergues régulièrement convoqué s'est réuni en session publique ordinaire sous la présidence de Monsieur Jean Luc TRICOT, Maire,

Nombre de membres du conseil municipal en exercice : 14

Présents : M TRICOT Jean-Luc, Mme MAILLOT Sylvia, Messieurs GONNON Samuel, MOTTET Stéphane, LEQUIEN Pascal, LEBEAU Jérôme, STAMENKOVIC Dejan, MARION Bertrand, Mmes JORLAND Sandrine, COUTURIER Nathalie, BALAVOINE Claudia

Absents : M FONCLAUD Dimitri (pouvoir à M TRICOT Jean-Luc), Mme SOULIER Laëtitia (pouvoir à COUTURIER Nathalie) M MARUEJOULS Pascal (pouvoir à M LEQUIEN Pascal)

Date de convocation : 12 mai 2025

Secrétaire de séance : Monsieur MARION Bertrand

Après lecture et approbation du compte rendu de la séance du 8 avril 2025, les points inscrits à l'ordre du jour sont successivement examinés.

Monsieur le Maire propose un sujet complémentaire à l'ordre du jour, afin de pouvoir faire une demande d'obtention d'un barnum à titre gratuit auprès de la Région.

OFFRE DE LA REGION POUR OBTENIR UN BARNUM GRATUIT

La Région propose un barnum 3x3, à titre gratuit, aux communes de -2000 habitants, à mutualiser avec les associations. Une demande doit être déposée sur le site de la Région en y joignant la délibération du conseil municipal.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal donne l'accord pour solliciter cette offre de la Région.

PROJET COUVERTURE DE 3 TERRAINS DE TENNIS ET DE LA MOITIÉ DES TERRAINS DE BOULES PAR DES PANNEAUX PHOTOVOLTAIQUES

Monsieur le Maire rappelle que lors du précédent conseil, le lancement des études avait été acté. Le projet prévoit la couverture des 3 terrains de tennis et la moitié du boulodrome (côté sud).

L'étude de sol et la détection des réseaux sont effectués semaine 21. Le permis de construire sera déposé en juin et n'intégrera pas l'option bardage bois qui sera à la charge de la commune. Cete option permettrait de fermer de haut en bas la zone couverte, et de mettre une porte d'accès, elle pourrait intéresser les associations mais fera l'objet d'une déclaration préalable déposée par la commune si elle est validée ultérieurement.

En ce qui concerne l'autoconsommation, l'école, la salle d'animation et la mairie ne suffisent pas, aussi les 3 commerces et l'usine Lafarge seront contactés. Monsieur le Maire prendra contact avec les commerces, et l'adjoint aux bâtiments avec l'usine Lafarge. Un rendez-vous sera organisé en juin sur ce sujet.

Une attention particulière sera apportée aux travaux à effectuer pour l'évacuation des eaux pluviales, et leur coût.

TARIFS CONCERT DU 12 JUILLET 2025

Monsieur le Maire rappelle que le concert de l'été se tiendra le 12 juillet 2025 avec le groupe Jess and West qui effectuera une prestation de 20h à 22h.

Les tarifs de la buvette sont fixés :

Vins rosés ou blanc : 2 € le verre – 10 € le pichet
Bière : 3 € le verre – 15 € le pichet
Eau 50 cl : 1 € - jus de fruit : 1 €
Crêpes nature : 2 € - crêpes sucre ou nutella : 3 €
Barquette frites : 3 € - Hot dog : 3 €
Saucisse frites : 4 €

Cette animation aura lieu sur la place de la mairie ou dans la salle d'animation si la météo ne le permettait pas.

Le conseil municipal valide les tarifs de la buvette.

AMÉNAGEMENT TRAVAUX MAIRIE

Les travaux de la mairie avancent : les fenêtres et les portes sont posées, l'isolation de la cave, des combles et des bureaux est terminée, les travaux d'électricité également (reste l'appareillage). Les sols seront réalisés semaine prochaine. Les peintures ont été choisies.

Le montant payé est de 58794.58 €, (solde : 32776.04 €)

Monsieur le Maire rappelle le montant de la subvention de 41382 € soit 50 % du montant HT initial de 99300 €.

L'adjoint aux bâtiments précise que des travaux supplémentaires ont été chiffrés, comme la peinture des volets extérieurs et de la porte de la cave, ainsi que les bandeaux extérieurs, et la peinture de la petite kitchenette et des WC qui n'avait pas été prévue. Le conseil valide la réalisation des travaux supplémentaires qui restent dans l'enveloppe budgétaire initiale à 13 voix pour et 1 contre.

La date de fin prévisionnelle des travaux est fixée au 20 juin 2025.

PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL : PLUi

Lors de la dernière réunion à la CCBPD, le Président de la CCSB (Communauté Communes Saône Dombes) est intervenu pour parler de son expérience récente du passage du PLU au PLUi.

Monsieur le Maire rappelle que le PLUi permettrait de décliner à l'échelle intercommunale les impératifs et possibilités de consommation foncière, en tenant compte des objectifs du SCOT, tout en assurant une cohérence globale des règles. Il précise que le maire conserverait la délivrance des autorisations d'urbanisme, ainsi que leur instruction s'il ne souhaitait pas la confier à la communauté de communes. Il permettrait l'intégration du PLH dans une version PLUi-H.

Pour réaliser un PLUi sur 32 communes, il faudra de 48 à 60 mois, pour un coût de 450 000 € environ intégrant le coût du bureau d'études. Une commission intégrant les maires et les adjoints à l'urbanisme et un comité de pilotage restreint seront mis en place. De nombreuses réunions de travail seront nécessaires durant cette période ainsi que des permanences communales.

Durant la période de transition, la commune restera décisionnaire, et la taxe d'aménagement restera communale.

De nombreux maires qui étaient au préalable contre la mise en place du PLUi revoient leur avis. Un vote devrait être organisé avant la fin du mandat, à la majorité qualifiée.

QUESTIONS DIVERSES

FLASH INFO

Le prochain flash info sortira au plus tard en juillet et sera consacré au bilan du mandat, avec les réalisations comme l'extension de l'école, le réaménagement de la mairie, la couverture des terrains de tennis et boules par des panneaux photovoltaïques, le renouvellement du matériel de voirie, la mise en place de LED, la prise en charge par la mairie des services de la cantine, la mise en place de l'EVS, la plateforme d'entraide, le conseil municipal d'enfants, les jardins partagés,...

CME DU 26 AVRIL 2025

La 2^{ème} édition du « Journal qui déchire » sortira en juillet.

Les thèmes abordés lors du dernier CME sont :

- La mise en place du pédibus avec la réalisation de la charte de l'enfant utilisateur, la charte du parent, et la charte de l'accompagnant. Le service sera mis en place le 2 juin sur le secteur des Lavandières et de la Vieille Ferme tous les jours.
- Le bilan de la Journée Environnement qui a réuni 25 personnes, dont presque tous les membres du CM est positif. 23.2 kgs de déchets ont été ramassés.
- La commune va acheter un support à vélos pour une dizaine de bicyclettes devant l'école.
- La visite de la caserne des pompiers a emporté un vif succès. Une visite de la gendarmerie est étudiée.
- Sur le thème de la réunion - quelles animations souhaiteriez-vous voir sur la commune ? – il est demandé une après-midi jeux (à étudier pour novembre) et un atelier créatif (pour décembre).
- D'autres points ont été abordés comme : l'augmentation du nombre de caméras (cimetière, et au Paradis), les quilles blanches à remplacer au Paradis, et le passage en sens interdit du chemin des Pierres.

DOSSIER ASSURANCES FISSURES ECOLE

Monsieur le Maire rappelle qu'un dossier au titre de la catastrophe naturelle avait été déposé pour les fissures de la salle d'animation côté gauche, où le sol a tendance à s'affaisser. Après expertise, les conclusions font état de désordres non imputables à la sécheresse, mais liés aux mouvements de la charpente, et à une pathologie de la construction. Le dossier est classé sans suite par l'assureur.

PLAN LOCAL DE MOBILITÉ

Il a été arrêté le 14 mai 2025. Après l'enquête publique qui sera réalisée en décembre 2025, il devrait être adopté début 2026.

La CCBPD a signé une motion de soutien au développement de la ligne TER Paray le Monial.

COMMISSIONS ET SYNDICATS

COMMISSION ANIMATION

La randonnée des Crêtes s'est bien passée : 50 repas servis sur les 75 commandés, soit un bénéfice de 103 €..

Le marché de la Fête des Mères est annulé car il n'y a pas assez d'exposants.

Monsieur le Maire remercie Claudia Balavoine qui a aidé l'agent technique dans les plantations des fleurs sur la commune.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20 heures 45.

Prochain conseil d'adjoints le jeudi 19 juin 2025 à 18h45
Prochain Conseil Municipal le vendredi 27 juin 2025 à 19h15